



# Procès-Verbal du Comité Directeur

Jeudi 09 Avril 2020

Audioconférence

Présents : Jacques PHILIPPE – Franck JOUNIER – Dimitri BREHERET – Chantal BEAUQUIN – Dominique BOUDEAU – Patrick ERRIEN – Mireille COURBOULAY – Franck BAUDRILLER – Pascal DUPE – Pascale SIMON – Sophie LAMBOUR – Christian RODET – Riccardo POZZETTO – Jean Paul BREMENT – Didier AUBERT – Séverine AILLERIE – Jacques BALZAC – Patrick BABONNEAU – Thierry GATEFAIT – Alain GUERESSE – Sébastien LHERMITE – Alain PERRION – Christine RULLIE – Lénaïc SORIN.

Excusés : Yves GARREAU – Toubia HADDAD

Invités : Yannick OLIVIER – Jean Michel DUPONT (en cours de séance) – Maxime LEROUX

## 1. [ADOPTION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 09 JANVIER 2020](#)

Le procès-verbal du Comité Directeur qui s'est tenu le 09 Janvier 2020 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## 2. [ADOPTION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR A DISTANCE DU 31 MARS 2020](#)

Le procès-verbal du Comité Directeur qui s'est tenu par consultation électronique le 31 Mars 2020 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## 3. [INFORMATIONS DU PRESIDENT](#)

En préambule, Jacques PHILIPPE souhaite avoir une pensée pour Jean Pierre SIUTAT, Président de la F.F.B.B. et pour Mireille COURBOULAY qui ont tous deux perdu leur maman ces dernières semaines. Au nom du Comité Départemental, il leur présente nos plus sincères condoléances.

Jacques PHILIPPE remercie l'ensemble des élus de leur présence dans cette période quelque peu particulière et fait part des informations suivantes :

- Conformément aux dispositions gouvernementales, nous avons décidé de fermer le Comité Départemental et nous avons pris des mesures concernant le personnel. Les sollicitations des clubs sont traitées par mail ou par téléphone. Le Président remercie Yannick OLIVIER et Maxime LEROUX qui ne ménagent pas leurs efforts pour assurer la continuité du service.
- Finances : Evelyne TIGNARD travaille actuellement à la clôture des comptes, le Trésorier fera un point en fin de réunion.
- Assemblée Générale : Conformément à la décision de la F.F.B.B., il n'est pas possible d'organiser notre Assemblée Générale comme prévu, le 06 Juin 2020. Pour l'instant la date retenue est le 20 Juin 2020, sous réserve des conditions sanitaires. Il n'est pas à exclure que celle-ci se déroule début septembre. Jacques PHILIPPE précise qu'il faudra, dans ce cas, voter une prorogation des mandats avant le 30 juin.

Le club organisateur, SAINT ETIENNE DE MONTLUC, ne sera pas en mesure de nous accueillir que ce soit le 20 juin ou début septembre. Le Comité Départemental organisera donc l'édition 2020 à minima. Nous avons proposé au club d'accueillir l'A.G. 2021, mais celui-ci a décliné. 3 clubs sont candidats à l'organisation.

L'appel à candidature pour les élections du comité directeur sera effectué conformément aux statuts.

- Championnats : Les championnats sont arrêtés depuis le 08 mars 2020. Jacques PHILIPPE insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une saison blanche. Il s'agit d'un arrêt des compétitions, sans titre, sans montée et sans descente. Les éventuelles montées qui seraient nécessaire en cas de poules incomplètes, se feront suivant le ranking qui est en cours d'élaboration. Jacques PHILIPPE a eu des retours de clubs mécontent de la décision fédérale, mais après des échanges de mails ou des échanges téléphoniques, cela se passe bien.
- Projet Super Poule Elite : Jacques PHILIPPE indique que celui-ci est reporté.
- Charte des Officiels : Celle-ci ne sera pas appliquée pour la saison 2019/2020. Un questionnaire pour une amélioration de la charte a été renvoyé à la FFBB mais Jacques PHILIPPE pense qu'il n'y a pas de grand changement à venir.
- Fête du Mini Basket : À la suite de plusieurs péripéties, la date avait été maintenue au 07 Juin 2020. Cependant, la F.F.B.B. interdit tout rassemblement avant le 12 Juin. Sophie LAMBOUR estime qu'en cas de report il sera compliqué d'avoir les équipes et les bénévoles. Dimitri BREHERET doute que lors du déconfinement, les grands rassemblements soient possibles. Jacques PHILIPPE propose l'annulation de l'édition 2020. **Adopté à l'unanimité.**

Alain GUERESSE s'interroge concernant les compétitions. Il a bien noté que le classement serait établi par le ranking, mais se demande si des titres départementaux seront attribués et si les récompenses ont été commandées.

Jacques PHILIPPE lui répond qu'aucun titre ne sera attribué cette saison.

Yannick OLIVIER pour sa part, indique que les fabrications relatives aux commandes de récompenses 3x3 (Championnats et CLA) ont été stoppées à temps.

Jacques PHILIPPE indique qu'il souhaite que le Classement CAC 44 ne soit pas réalisé cette année, car plusieurs actions sont arrêtées ou n'auront pas lieu, il apparait dans cette situation, compliqué de faire ce classement.

Franck BAUDRILLER se demande comment sa commission va faire pour les engagements en D1 et s'il pourra prendre le classement CAC 44 de la saison 2018-2019.

Chantal BEAUQUIN, pour sa part, estime que les inscriptions ne pourraient se faire qu'avec les dossiers.

Franck BAUDRILLER affirme que sans le CAC44, le travail est colossal.

Jacques PHILIPPE souhaite que le CAC 44 ne soit pas l'unique élément à rentrer en compte.

Dimitri BREHERET propose qu'un Bureau Exceptionnel soit réuni pour déterminer les « règles ».

Franck JOUNIER partage cet avis et indique qu'un Bureau devra être réuni pour parler de la réforme de la formation des entraîneurs.

#### **4. INFORMATIONS DIRECTEUR**

Yannick OLIVIER fait part des informations suivantes :

- Personnel :  
Actuellement, 1 personne est en arrêt maladie, 3 personnes sont maintenues à domicile pour garde d'enfants et 6 personnes sont en activité partielle. Yannick OLIVIER télétravaille à 50 %, Maxime LEROUX et Evelyne TIGNARD à 25%.

A partir du 15 avril ou de la fin des congés pour certains d'entre-eux, tous les salariés seront à 25% de télétravail, hormis Guénaël LAHONDA qui est en arrêt maladie et Yannick OLIVIER qui reste à 50%.

Une réunion a eu lieu ce jour avec les C.T.F. pour faire le point sur leurs congés et récupérations de la saison en cours.

Les 3 salariés maintenus à domicile pour garde d'enfants seront en activité partielle à compter du 15 avril 2020.

D'ici la fin avril, les Congés et récupérations de Nicolas TAMIC, Patrice LORENZI et Véronique VOYEAU seront soldés.

Il indique que le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier ont fait le choix de maintenir les salaires de l'ensemble du personnel à 100% durant cette période de confinement lié au COVID-19.

- o Retour au jeu :

Le retour au jeu peut se faire par des tournois, notamment autour du 3x3.

Yannick OLIVIER a déjà évoqué avec Nicolas TAMIC et Patrice LORENZI le fait de réfléchir à l'organisation de tournois, mais, nous ne connaissons pas aujourd'hui l'après confinement.

Les clubs pourront organiser ce qu'ils souhaitent dans le cadre du retour au jeu, la F.F.B.B. et la Ligue Régionale ont créés un fonds de soutien.

- o Open de France 3x3 – 13 au 19 Juillet 2020

Pour le moment, il est envisagé de le reporter du 24 Juillet au 01 Août 2020.

La ville de Nantes y est favorable, cependant des Opens Plus seront vraisemblablement reportés ou annulés. La décision sera normalement prise en Bureau Fédéral ce vendredi.

Alain GUERESSE doute que nous puissions accueillir du public fin juillet.

- o Projet Sportif Fédéral (ex-CNDS)

Yannick OLIVIER rappelle que le PSF est l'ancien dispositif CNDS qui a été basculé à l'ANS et qui par obligation, est géré par les Fédérations.

La F.F.B.B. a diffusé son projet sportif fédéral qui a été présenté lors des réunions de zone.

Yannick OLIVIER va constituer le dossier du Comité et se référera à ce qui a été transmis la saison dernière.

Les actions sont plus larges, en plus des actions ministérielles, il y a des actions propres liées à la politique fédérale.

Les clubs ont reçu également l'ensemble des éléments et documents leur permettant ainsi d'effectuer leur demande via le compte asso.

Il précise aussi que la FFBB a fait la demande au Ministère pour décaler la date de fin de dépôt des dossiers du 15 avril au 30 avril 2020, ce qui a été accepté.

## 5. REFORME DE LA FORMATION DU TECHNICIEN

Franck BAUDRILLER rappelle que la Réforme de la Formation du Technicien va aboutir à la création de Brevets Fédéraux qui remplaceront les diplômes Animateur et Initiateur en septembre 2020.

Les Brevets Fédéraux « Enfant », « Jeune », « Adulte » et « Vivre ensemble » vont être créés et seront articulés entre 21 heures de présentiels et des formations en e-learning. En sachant, que le Brevet Fédéral « Vivre Ensemble » n'est pas prévu pour la saison prochaine.

Christian RODET demande si les présentiels seront assurés par les Comités Départementaux.

Franck BAUDRILLER lui répond que cela ne sera pas obligatoire. Une réflexion est en cours avec la Ligue Régionale sur l'articulation et l'organisation de ces formations.

Un échange s'engage sur les différentes possibilités.

Jacques PHILIPPE pense qu'il est urgent d'attendre pour que le Comité prenne certaines décisions. Il estime que cela est encore flou du côté de la Ligue Régionale.

Franck BAUDRILLIER indique que le contenu pédagogique n'est pas encore finalisé. Également, il précise qu'il faudra terminer nos formations animateurs et initiateurs en cours. Nous avons jusqu'au 31 décembre pour les terminer. Il pense qu'il faudra prochainement décider comment le Comité organisera ses formations autour de Guénaël LAHONDA et de l'E.T.D.

## 6. DEMATERIALISATION DES LICENCES

Yannick OLIVIER informe les élus que la dématérialisation des licences est maintenue et qu'il n'est pas envisagé par la F.F.B.B. de la reporter.

Chantal BEAUQUIN estime que l'organisation de réunion de formation en présentiel va être compliqué. Elle s'interroge également sur la mise en place de l'E-Marque V2.

Yannick OLIVIER indique que tous les moyens sont à l'étude, des supports vidéo seront réalisés si nécessaire. Un tutoriel expliquant cette dématérialisation est en cours de finalisation au sein de la FFBB. Concernant la E-Marque V2, cela n'est pas à l'ordre du jour pour le moment.

Pascale SIMON pense que la communication club/licencié en ce moment est compliquée.

Dimitri BREHERET pense que la mise en place sera difficile mais cela facilitera le travail à terme. La FFBB nous l'imposant, il faut s'attacher à la mise en place. Pour la validation des licences au Comité, il va falloir cependant des personnes.

Yannick OLIVIER précise qu'un délai de 15 jours sera laissé pour la validation des licences. Le délai de 15 jours commence mi-août.

Dimitri BREHERET préconise de réaliser les validations à distance et d'organiser une formation pour les bénévoles qui souhaiteraient s'engager dans la démarche début juillet.

## 7. QUESTIONS DIVERSES

- Franck JOUNIER fait un bilan sur les finances du Comité :
  - Le Comité devrait dégager un excédent, nous attendons la clôture comptable pour savoir à quelle hauteur.
  - Une réunion de la Commission des Finances de la ligue a eu lieu hier :
    - Tarification des licences : celle-ci évolue. Les licences dirigeant, technicien et officiel vont baisser, en contrepartie, les licences U19-U20 et Séniors seraient augmentée de 1€ (pour la part régionale). Les licences de U7 à U11 seraient augmentées de 0,05€. Les tarifs définitifs seront votés lors du prochain Comité Directeur Régional.
    - La Ligue souhaite faire un avoir sur les engagements de la saison 2019-2020, vraisemblablement à hauteur de 25%.  
Pour le Comité, cela sera envisagé suivant l'excédent dégagé au 30 avril 2020
- Alain GUERESSE indique qu'était prévue ce jour, une réunion pour les modifications règlementaires qui n'a pas eu lieu compte tenu du contexte et souhaite savoir comment va-t-on procéder.

Yannick OLIVIER lui répond qu'un mail a été envoyé aux Présidents de Commissions le 01 avril 2020, les modifications proposées doivent être envoyées à Patrick ERRIEN, Yannick OLIVIER et Maxime LEROUX avant le 15 avril 2020.

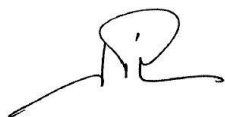
Pascale SIMON et Christian RODET indiquent qu'ils feront part de leur proposition de modification prochainement.

Franck BAUDRILLER n'aura pas de modifications à proposer.

- Christian RODET demande à Jean Michel DUPONT quelle sera la date de préinscription en championnat régional.  
Jean Michel DUPONT lui répond qu'il n'y a pas de changement dans la chronologie habituelle. Il en profite pour informer les élus qu'une modification de la formule de Championnats Jeunes a été adoptée par le Comité Directeur Régional.
- Chantal BEAUQUIN souhaite qu'un tournoi « accès région » soit organisé le 12 ou 13 décembre 2020 pour décider de l'équipe U15, U17, U18 et U20 qui accèdera à la région. Un process a été imaginé et sera transmis à la Commission Technique.
- Alain GUERESSE souhaite connaître la date limite pour faire figurer les dates du championnat et de la Coupe 3X3.  
Chantal BEAUQUIN lui indique qu'il peut transmettre ses dates dès que possible à Maxime LEROUX qui est en train d'établir un premier projet qui sera transmis aux Présidents des Commissions.
- Pascale SIMON informe les élus qu'elle travaille actuellement avec le club du LANDREAU qui envisage une fusion avec ST JULIEN DE CONCElLES pour 2020 ou 2021. Elle travaille également à la constitution de la CTC Héric/Grandchamp/Notre Dame des Landes.

La séance est levée à 19H55

**Le Président du Comité**  
Jacques PHILIPPE



**Le Secrétaire Général**  
Patrick ERRIEN

